

Osisko soulève bien des inquiétudes

Début des audiences du BAPE

(K. Bisson) La population s'est fait entendre en grand nombre lors de la première partie des séances publiques de l'audience. L'insécurité se fait toujours sentir en ce qui concerne le projet de la Corporation minière Osisko. Les citoyens veulent des réponses à leurs interrogations.

Plus de 320 personnes étaient réunies au sous-sol de l'église de Malartic, mercredi soir. Pas moins de 21 personnes ou organismes ont déposé une requête pour être entendus.

En majorité, les gens s'inquiètent des impacts environnementaux, des risques sur la santé humaine, de la relocalisation autorisée d'une partie de la ville sans le permis d'exploitation, de la garantie de financement et de l'après-Osisko.

«Nous n'acceptons pas de vivre avec un trou béant au centre de Malartic, après l'exploitation d'Osisko, dans 15 ans tout au plus, sans garantie de renflouement», s'indigne le représentant du Comité de vigilance de Malartic, Jacques Saucier, qui s'inquiète aussi du bruit, des vibrations et du réseau hydrique lors des opérations.

Précédent

La Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine et son président, Ugo Lapointe, s'inquiètent de l'empreinte sociale de ce projet s'il se réalise sans «études transparentes et impartiales».

«Le début du déménagement d'un quartier sans permis d'exploitation constitue, à notre sens, une grave erreur. Est-ce que ça veut dire que n'importe qu'elle compagnie minière peut arriver n'importe quand, dans n'importe quelle municipalité et déplacer des habitations avant même des audiences du BAPE?», a questionné M. Lapointe.

Une résidente de Malartic s'est



La Corporation minière Osisko soutient que le projet aura des répercussions positives sur l'environnement, comme la restauration du parc à résidus miniers Est Malartic.

montrée particulièrement inquiète quant aux répercussions sur la santé humaine, évoquant le cas de la ville de Shannon, en banlieue de Québec. Plusieurs résidents et organismes ont évoqué le risque de production de fines particules nuisibles à la respiration.

Environnement

De son côté, Osisko a rappelé que ce projet aurait aussi des répercussions positives sur l'environnement, puisqu'il donne l'opportunité de restaurer le site minier East-Malartic et que les travaux ont lieu sur un terrain déjà perturbé. Elle a aussi souligné que la restauration du site se fera en continu et se poursuivra après la fermeture du site.

Les séances se sont poursuivies le lendemain et pourraient s'échelonner sur quelques jours au besoin du public et de la commission

d'enquête. La seconde partie des audiences se déroulera à partir du 14 avril, où les gens pourront présenter un mémoire.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE OPINION

redaction.rouyn@hebdomasquebecor.com

Question de la semaine

Comment qualifieriez-vous le bilan du maire Caouette?

Le meilleur de l'histoire	7 %
Excellent	22 %
Passable	40 %
Mauvais	10 %
Le pire de l'histoire	21 %

Cette semaine

Que faites-vous pour amoindrir les changements climatiques?

lafrontiere.canoe.ca

LE COMMENTAIRE DE Simon

Directeur du Conseil régional de l'Environnement



Laquerre

Centre de tri : la crise s'emballe

La crise qui frappe actuellement le Centre de tri de Rouyn-Noranda dépasse largement les frontières de la région. Partout en Amérique du Nord, la chute subite du prix des matières recyclées force les centres de tri à entasser les ballots dans des entrepôts en attendant que les prix remontent.

Mais la crise n'est pas seulement due aux fluctuations du marché. Elle résulte également de notre manière de consommer. On oublie encore trop souvent que, des trois « R » (réduire-réutiliser-recycler), le recyclage arrive troisième. Or, les récentes années ont vu une augmentation importante du suremballage des produits de consommation. Tout cet emballage -souvent inutile- encombre maintenant les entrepôts des centres de tri.

La situation est critique, car la capacité d'entreposage est limitée. Et plus la crise avance, plus le scepticisme augmente dans la population. Qu'advient-il véritablement du contenu des bacs bleus une fois que le camion est parti?

Le gouvernement se doit de mettre au pas les compagnies irresponsables qui suremballent et qui n'utilisent pas de matières recyclables. Le Danemark pourrait servir de modèle. Ce pays a choisi d'imposer une taxe sur les emballages en fonction des impacts environnementaux liés au cycle de vie des matériaux utilisés.

L'imposition d'une consigne sur les bouteilles de vin permettrait aussi de libérer beaucoup d'espace dans les centres de tri. Cette mesure est déjà en place dans toutes les provinces canadiennes, sauf au Manitoba et au Québec.

Pour maintenir le lien de confiance avec les citoyens et éviter un recul du recyclage, le gouvernement devra faire preuve de leadership. Les citoyens ne sont pas en reste pour autant et devront consommer de façon responsable, en évitant les produits suremballés.

On oublie encore trop souvent que, des trois « R » (réduire-réutiliser-recycler), le recyclage arrive troisième

ANGLAIS CONVERSATION LESSARD

COURS D'ANGLAIS

FORMATEURS AGRÉÉS #0028866
COMMISSION DES PARTENAIRES
DU MARCHÉ DU TRAVAIL

25, Mgr Tessier Est
Rouyn-Noranda J9X 3B8

Téléphone : 819 764-6166
Télécopieur : 819 764-4966
anglais.lessard@tlb.sympatico.ca